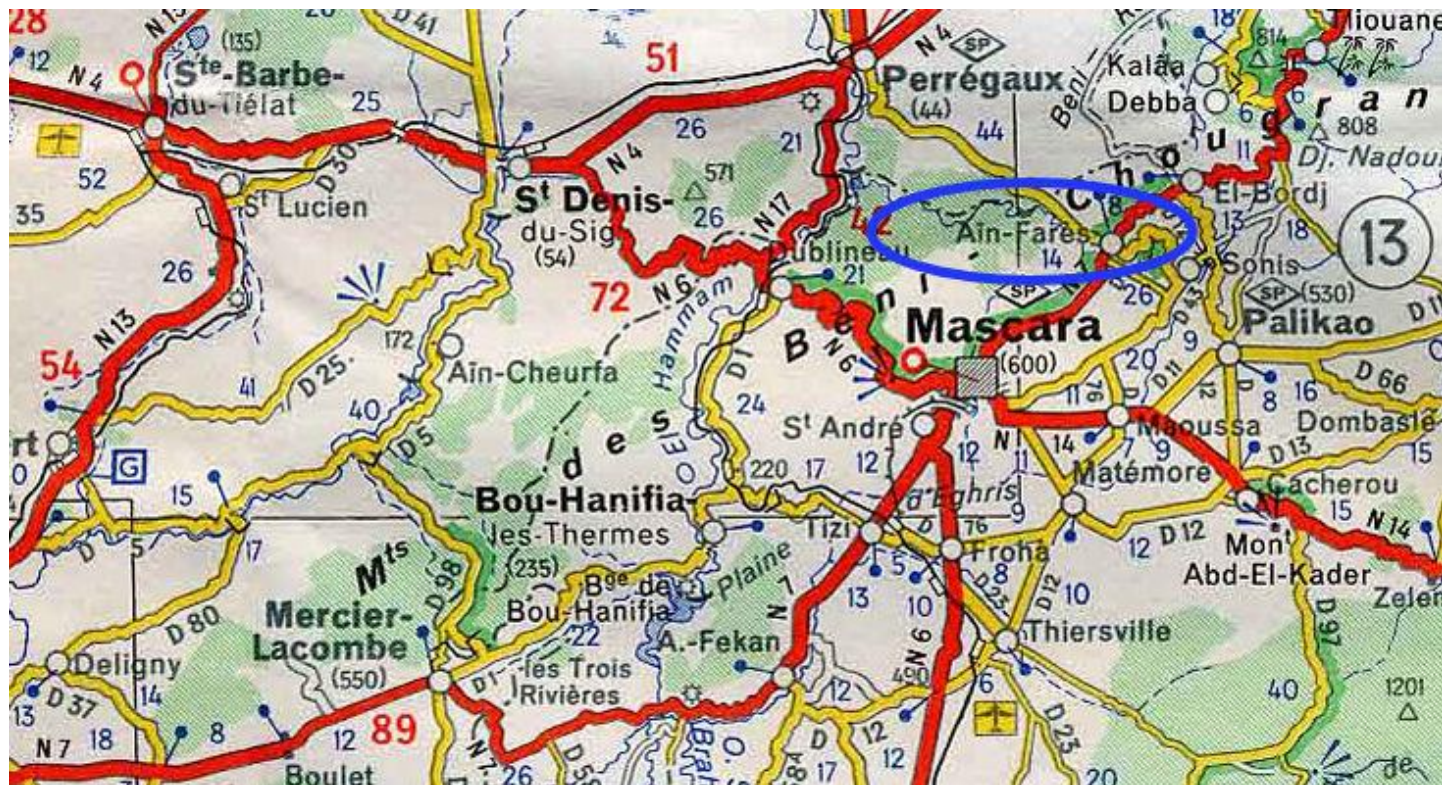


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village d'AÏN FARES

Dans l'Ouest algérien, culminant à 827 mètres d'altitude, AÏN FARES est situé à 14 km, au Nord-est, de MASCARA.



La région de MASCARA est le socle des tribus ZENETES et principalement la région des BENI RACHED.

Vers le 10^e siècle, les BANOÛ IFREN fondent UFGAN ou FEKKAN au Nord-est de MASCARA après avoir détruit la ville d'ORAN dans la guerre contre les FATIMIDES. Les MAGHRAOUAS occuperont MASCARA à la même époque. Par la suite MASCARA devient un territoire de la tribu des Hilaliens.

Au 18^{ème} siècle, les nouveaux conquérants "Turcs" transportent à MASCARA le siège du Beylick de l'Ouest, auparavant à MAZOUNA. MASCARA demeure la résidence des Beys jusqu'en 1791 époque où ils remplacèrent les Espagnols à ORAN. Ils appuient leur autorité sur une fraction des HACEM devenue un " Maghzem ".

MASCARA et sa région étaient réputés pour ses vins (coteaux de Mascara). Les vignobles datent des premières années de la présence française et les vins ont été primés dès 1858.



LA PLAINE DE MASCARA

Limitée au Nord par les monts des BENI CHOUGRANE, sculptée de gorges profondes ; au Sud par les hauteurs tabulaires, trapues et fragmentées des monts de SAÏDA, la plaine s'étale uniformément. Cette vaste dépression alluviale s'appelle la plaine "d'EGHRIS" d'après la traduction traditionnelle " la plaine de l'ombre ". Nous lui préférons le toponyme "d'ER TIGHRES, c'est-à-dire " la très fertile " plus justifié. De bonne heure, elle a été occupée par les hommes de la Préhistoire. Dans sa partie orientale à PALIKAO dans une sablière et un lac, on a découvert de nombreux outils, des poteries, des ossements d'éléphants, hippopotames, rhinocéros, chevaux, etc. Et surtout une mâchoire humaine bien conservée d'Atlanthrope, vivant il y a 350 millénaires. Les romains y installèrent des postes militaires, devenus bientôt des bourgs, grâce à l'apport des populations berbères autochtones, bientôt romanisées. Les occupants construisirent également, au 3^{ème}

siècle, une voie stratégique, pour protéger le pays contre les incursions des nomades pillards des steppes du Sud "les Gétules" -- Cette piste unissait :

- HADJAR ROUM " les Pierres Romaines " où s'élevait la ville romaine d'ALTAVA (inscriptions chrétiennes importantes). Il fut créé le village de LAMORICIERE en souvenir du général Christian Louis Juchaut de LAMORICIERE qui se distingua au siège de Constantine en 1837 où il fut grièvement blessé ; à la bataille d'ISLY en 1844 et qui réduit ABD-EL-KADER à se rendre au Duc d'AUMALE.

- KAPPUT TASACURRA " La tête de la MEKERRA" devenu centre européen de Sidi Ali BEN YOUND (1851) puis par la suite le village de CHANZY en 1883 appelé ainsi en l'honneur d'un ancien gouverneur de l'Algérie.

- ALA MILARIA " L'Aile militaire des 1 000 cavaliers " à BENIAN –

Climat semi-aride sec et froid.



AÏN FARES

Présence française **1830 - 1962**

En 1830, le corps expéditionnaire français s'empare d'ALGER (5 juillet), puis occupe quelques villes de la Régence d'Alger, notamment ORAN et MOSTAGANEM. Suite à cet effondrement de la Régence, le sultan du Maroc Abderrahmane prend le contrôle de la région s'étendant de TLEMCEN à MASCARA, où il place un de ses parents comme khalifa (lieutenant).

Mais en 1832, la France obtient par des voies diplomatiques le retrait des Marocains, préférant laisser le champ libre aux tribus locales. Un des hommes importants de la région de MASCARA est le chérif MAHIEDDINE Ibn Mustapha, chef religieux de la confrérie de la Qadiriya en Oranie, dont la zaouia se trouve à EL GUETTANA, membre éminent de la tribu des HACHEM.

L'année 1832 est marquée par le siège d'ORAN, auquel participent les fils de MAHIEDDINE, notamment le jeune ABD-EL-KADER, né en 1808.

En novembre 1832, lors d'une réunion des chefs de la région de MASCARA, MAHIEDDINE, ne se sentant pas compétent comme chef de guerre, fait désigner comme « émir » ABD-EL-KADER. Celui-ci choisit pour capitale la ville de Mascara et s'installe dans le palais des beys. La ville est alors en plein essor : ORAN et MOSTAGANEM ont perdu une partie de leurs habitants, ce qui favorise le développement de MASCARA. Par la suite, cependant, ABD-EL-KADER choisira de déplacer sa capitale à TAGDEMPT, près de TIARET, tout en conservant le contrôle de MASCARA.

En février 1834, ABD-EL-KADER obtient du commandant français d'Oran, le général DESMICHEL, la signature d'un traité par lequel il est reconnu comme « émir des Arabes » (d'Oranie). Mais le traité n'est pas entériné par le gouvernement français, qui le trouve trop favorable à ABD-EL-KADER, et le gouverneur général CLAUZEL, nommé en juillet 1835, reprend l'offensive contre l'émir.



ABD-EL-KADER (1808/ 1883)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_el-Kader



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bertrand_Clauzel

Le 7 décembre 1835, le maréchal CLAUZEL, secondé par les généraux OUDINOT, PERREGAUX et d'ARLANDES prend la ville de MASCARA, dont les habitants musulmans sont tous parti avant en emmenant le plus de choses possible. Ils ont aussi massacré une grande partie des Juifs qui y vivaient. Ces Juifs, autant par leurs pratiques culturelles que par leur activité économique, étaient pourtant très bien intégrés à la vie locale. ABD-EL-KADER, se trouvant loin de la ville, ne put remettre de l'ordre, les combattants se trouvant auprès de lui l'abandonnant pour participer au pillage. Après avoir pris la ville, les troupes françaises l'incendient et la quittent immédiatement.

L'intervention du jeune duc d'Orléans permet d'obtenir que les 1 000 Juifs survivants accompagnent la retraite de l'armée française et échappent à un nouveau massacre. Mais ils ne peuvent suivre la progression des soldats : certains meurent en chemin, d'autres parviennent à MOSTAGANEM ou ORAN, ayant tout perdu. Un certain nombre des Juifs ayant survécu au massacre et restés à MASCARA, sont ensuite enlevés par ABD-EL-KADER, à la fois par mesure de rétorsion contre une communauté jugée traîtresse collectivement, et pour conserver des artisans utiles à l'effort de guerre des Arabes.

En 1838, les nombreux Juifs réinstallés à Mascara quittent à nouveau la ville. En 1839, lorsque la France recense les Juifs de Mascara, seuls 240 d'entre eux sont restés ou revenus à MASCARA.



MASCARA

En 1837, le général BUGEAUD, commandant de la division d'ORAN, signe un nouveau traité avec ABD-EL-KADER, le traité de la Tafna (mai 1837). La France reconnaît alors ABD-EL-KADER comme émir des provinces d'ORAN (sauf les villes occupées par les Français) et du TITTERI (Médéa). Puis la guerre reprend à partir de novembre 1839, suite à l'expédition des Portes de Fer (octobre 1839).

La ville est reprise par le maréchal BUGEAUD le 30 mai 1841.

Là encore, plusieurs centaines de Juifs sont contraints de suivre ABD-EL-KADER dans sa fuite, et plusieurs centaines sont tués dans les combats. La communauté juive de MASCARA s'élève à 345 membres en 1851

MASCARA devient une sous-préfecture. Joseph Valentin VOISINS D'AMBRE (1805-1890) est sous-préfet de 1858 à 1868



Le centre de MASCARA



La Gendarmerie de MASCARA

Colonisation

Une des premières actions entreprises furent la création des voies de communication. Le bilan au 31 décembre 1878 concernant l'Oranie est le suivant :

- deux routes nationales d'une longueur totale de 357 km,
- trois routes départementales d'une étendue de 211 km,
- 12 chemins vicinaux de grande communication, offrant un développement de 912 km,
- 4 chemins d'intérêt commun, mesurant 94 km,

Soit un total de 1.574 km dont 1.119 km à l'état d'entretien, et 455 km en lacune. Il existe, en outre des chemins vicinaux classés par les communes de plein exercice ou mixtes ; leur développement total est de 1.995 km.

Le réseau de chemin de fer en exploitation dans le département d'ORAN embrasse une étendue totale de 440 km. Il se divise en trois lignes principales, qui sont celles d'ORAN à ALGER, d'ARZEW à SAÏDA, du TLELAT à SIDI-BEL-ABBES. D'autres lignes, d'une longueur de 507 km, et dont l'exécution n'est pas éloignée, sont soumises au Parlement, et porteront à 947 km le développement du réseau dont sera doté le département d'ORAN.

En résumé, le département d'ORAN compte, en voies de communication de toutes sortes, une étendue de 4.516 km, ce qui représente 2,50 mètres par hectare et 13m 36 par habitant.

(Source : <http://www.mekerra.fr/images/ouvrages-algerie/situation-dept-oran-1879.pdf>)

La haute plaine de MASCARA, qui avait été le centre de la résistance Arabe, fut colonisée plus tard que celle de TLEMCEN, plus tard aussi que celle de SIDI BEL ABBES. Sans doute la banlieue de MASCARA fut cultivée dès 1841, et, pour assurer les communications avec PERREGAUX, DUBLINEAU fut créé en 1851. Mais la véritable exploitation agricole ne commença qu'après 1870 ; cette année-là fut créé PALIKAO et plus tard, en 1878, AÏN FARES avec la présence recensée de 204 Européens.

Les fruits et surtout la vigne firent la célébrité de la région : <http://p-rubira.com/galerie/index.php?category/147>. En Oranie, on compte un peu moins de 125.000 hectares de vignes, répartis dans le Sahel et la plaine d'ORAN et dans les régions de MOSTAGANEM, de TLEMCEN, de SIDI BEL ABBES et de MASCARA. Ils fournissent 5 à 6 millions d'hectolitres

Coteaux de MASCARA : zone calcaire située au Sud-ouest d'Alger, qui produit des vins privés de finesse. Les vins produits jusqu'à une altitude de 200 mètres prennent le nom de « Mascara », et de « coteaux de Mascara » quand l'altitude tourne autour de 600 à 800 mètres. Les cépages pour vins blancs sont : clairette pointue, tizourine bou arara, farrana, el maoui, furmint et chardonnay ; pour les vins rouges : cinsault, carignan, grenache noir et cabernet-sauvignon,



La haute plaine de MASCARA reçut donc les éléments essentiels de sa colonisation dans une période assez restreinte, de 1873 à 1878. Le chemin de fer suivit immédiatement les colons : en 1879, était inaugurée la ligne de PERREGAUX à SAÏDA (120 km) ; en 1886, MASCARA était relié à cette ligne par un embranchement de 12 km.

La commune mixte de MASCARA a été créée en 1878 dans le département d'ORAN. Puis commune de plein exercice fera partie à partir de 1958 du département de MOSTAGANEM.

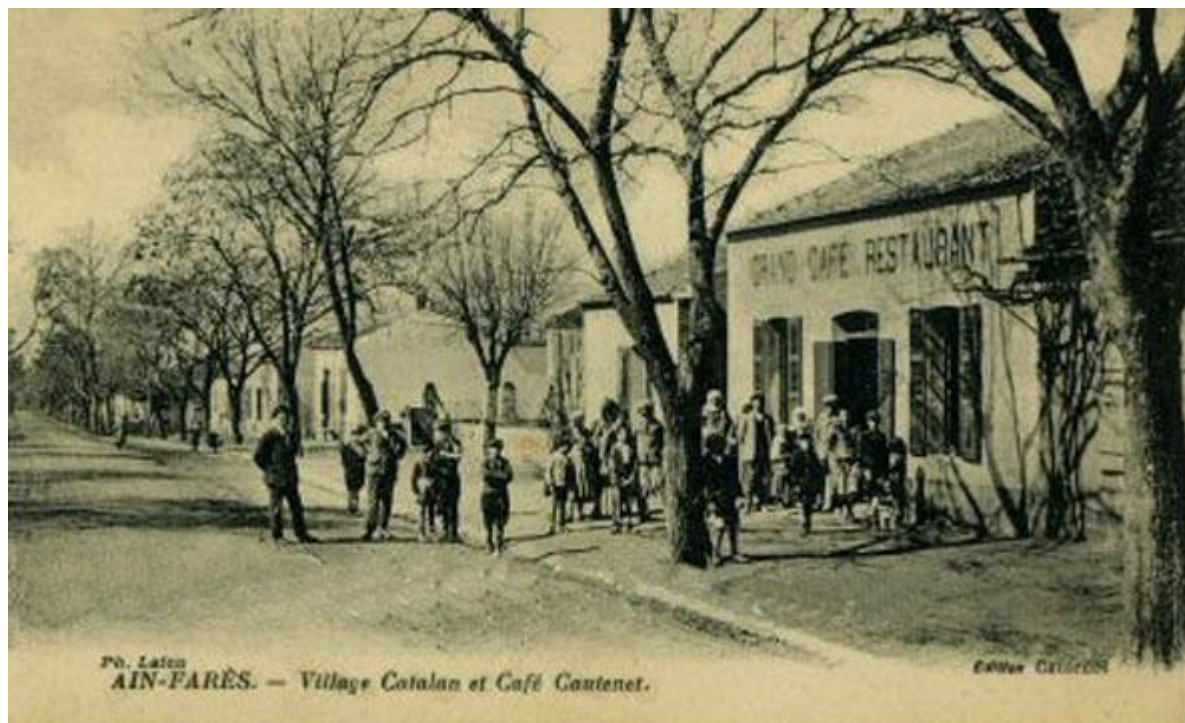
La commune mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956, dont la mise en œuvre n'était pas achevée à l'indépendance du pays le 5 juillet 1962.

Arrondissement de MASCARA (4 Communes mixtes regroupant 141 277 habitants) en 1902 :

- CACHEROU (196 804 ha),
- FRENDIA (280 675 ha),
- MASCARA (204 628 ha),
- SAÏDA (367 261 ha).

AÏN FARES (la source du cavalier) se trouve à côté de MASCARA, dans le triangle MASCARA, PERREGAUX, PALIKAO.

Le village d'**AÏN FARES** a été créé sur la route qui relie MASCARA à RELIZANE, en 1878 (Les premiers plans datent de 1874 et ont été rectifiés en 1877). Au début une trentaine de feux (Foyers, familles) ; certaines familles étaient déjà sur place...à MASCARA : SAINT ANDRE, SAINT HIPPOLYTE..., d'autres sont arrivées des différents départements de France (la plupart). Les familles : AILLOUD, RIBOT, VILLARET, SAUNIER, HEULTZ/MATTEI, SEGARRA, MOREAU, PERROTET, COULON, PASTOR, BOUDOU, GRENIER, FALGUIERE, HOLDRINET/BOUET, VERNHES/CATALA, BATISTINI, PEREZ (HENRI), MALE, GUALLARDHOU, MOLINIER/BOYER, BANCHARELLE, DALEE... Par les mariages, d'autres familles, d'autres noms apparaissent: BRUNET, ALBERTINI, FELICI, FOURNIL, DESCHAMPS, CABANE, CAUTENET, RICARD...



Les composantes hispaniques d'un département français (1830/1962), l'Oranie, se référer au lien ci-dessous :

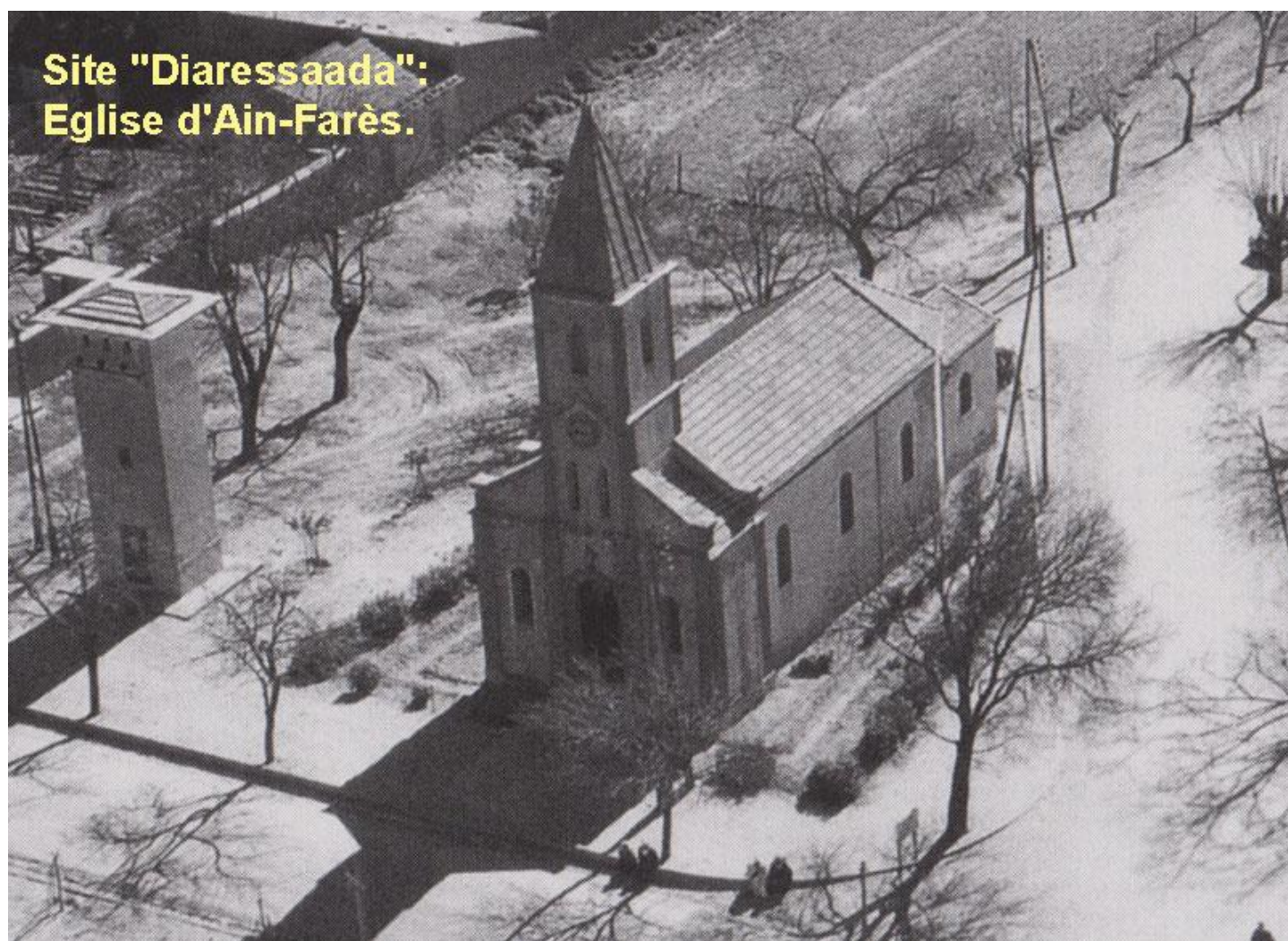
<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedia-algerianiste/categorie-origines/origines-espagne/29-l-oranie-francaise-et-l-espagne>

La France conquiert cette région entre 1835 et 1841. L'action de l'armée française qui est relatée ici se situe donc vingt ans plus tard. Elle montrera tout son savoir-faire en matière de développement des infrastructures tant en ce qui concerne l'alimentation en eau (si critique dans ces contrées semi-désertiques de l'époque) des populations civiles, européennes et autochtones, que des travaux indispensables aux échanges marchands.

La chefferie de MASCARA va construire des ponts, des routes ainsi que des écoles et modifier les caravansérails pour accueillir les malades et les marchands allant vers le sud transportant à dos de dromadaires (le vaisseau du désert) les indispensables marchandises nécessaires à la vie courante des bédouins, nomades ou villageois disséminés sur un territoire quatre fois grand comme la France.

Je vous laisse découvrir ces plans (et savourer leur beauté) qui témoignent, avec éclat, de l'action française en Algérie...

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.lesruesdemontpellier.fr/musee/mascara01/mascara01.htm>



Monsieur NOUVION Jean-Baptiste - source : <http://benighaddou.voila.net/page3/index.html>

M. NOUVION (Jean-Baptiste), ancien préfet d'Oran, est né à Vars (Corrèze) le 4 octobre 1833. Neveu de M. Mercier-Lacombe, il s'est inspiré sans cesse de cette honorable mémoire; à son tour, il a eu l'ambition de laisser les meilleurs souvenirs en Algérie, et il y est parvenu.

Entré comme administrateur départemental le 1er avril 1853, M. NOUVION devint successivement chef de cabinet des préfets du Var, de la Vienne et chef de section au gouvernement général de l'Algérie. Nommé sous-préfet de Philippeville en 1862, il conserva ce poste jusqu'en 1870, époque à laquelle il prit part à la défense de la patrie comme intendant militaire. Nommé sous-préfet de Saint-Nazaire en 1873, il revint en Algérie comme préfet d'Oran de janvier 1874 au 24 mars 1879.

Durant les cinq années qu'il a administré le département de l'Ouest, la colonisation et tout ce qui s'y rattache a été l'objet de la sollicitude la plus constante de la part de M. NOUVION.

C'est en grande partie à ses efforts qu'est due la création des centres de CHABET-EL-LEHAM, HAMMAM BOU HADJAR, SIRAT, RENAULT, FROHA, MERCIER LACOMBE, BOU-HENNI, LAMTAR, AÏN-EL-HADJAR (arrondissement de BEL ABBES), TIFFI Iès, ARLAL, l'OUGGAZ, MAOUSSA, SAINT LUCIEN, BLED TOURIA, HAMEDENA, EI-ROMRI, SAHOURIA, Oued-DJEMAË, EI-KECAR, TABIA, LES SILOS, THIERSVILLE, AÏN FARES, MATEMORE, TIZY et REMCHI.

Il a vivement encouragé la viticulture, préconisé la création de comptoirs d'escompte pour faciliter le crédit aux colons et proposé la création de sociétés de colonisation par l'initiative privée. Ces diverses études ont fait l'objet de plusieurs circulaires qui ont reçu une grande publicité et l'approbation unanime, à une exception près, de la presse algérienne.

M. Nouvion, auquel une médaille d'honneur de 1ère classe avait été décernée pour actes de dévouement dans une épidémie à Draguignan en 1860, a été décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1865, étant sous-préfet de Philippeville, et promu officier de cet ordre, le 6 février 1877, pour services exceptionnels rendus à la colonisation dans le département d'Oran.

Département :

Le département de MOSTAGANEM fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, Mostaganem fut une sous-préfecture du département d'Oran jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de MOSTAGANEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures : CASSAIGNE, INKERMANN, **MASCARA**, PALIKAO et RELIZANE.

L'arrondissement de MASCARA se composait de 13 centres : **AÏN FARES** – AÏN FEKAN – BOU HANIFIA – DUBLINEAU – FROHA – MAOUSSA – MASCARA – MATEMORE – OUED TRIA – OUED EL HAMMAM – SAINT ANDRE de MASCARA – THIERSVILLE – TIZI –

MONUMENT AUX MORTS : Aucun document ni photo n'ont été retrouvés.

Le relevé n° 57191 concernant de la Commune mixte de MASCARA mentionne **682 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918. Nous avons relevé ceux natifs d'AÏN FARES, à savoir **5 personnes** :

ALBERTINI Emile (Mort en 1918) – **BADENNE François** (1915) – **BOUDOU François** (1914) – **LOPEZ Edouard** (1918) – **LOPEZ Joseph** (1915) -

Cette info est dédiée à la mémoire d'André VILLARET, natif d'AÏN-FARES, décédé à l'âge de 88 ans en 2013.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur **AÏN FARES**, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

[http://encyclopedia.afn.org/Ain_Fares - Ville](http://encyclopedia.afn.org/Ain_Fares_-_Ville)

<http://p-rubira.com/forum/viewtopic.php?id=409>

<http://palikao.piednoir.net/textes/echo%20oran/echo%20tout.html>

<http://fleurdecorailpassiongitane.blogspot.fr/2008/06/2-raconte-moi-lalgie-grand-mre.html>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://diarssaada.alger.free.fr/ka-eglises-seules-CP/Eglises%209F-9K-9R.html>

http://amiscantonmascara.free.fr/site/RECAPITULATIF_POILUS.pdf

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedia-algerianiste/categorie-origines/origines-espagne/28-les-espagnols-au-maghreb>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/camed_0395-9317_1971_num_3_1_1350

http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/contenu/functions/dc/attached/FRSHD_PUB_00000221_dc/FRSHD_PUB_00000221_dc_att-FRSHD_PUB_00000221.pdf

[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_\(1830_-_1962\)](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_(1830_-_1962))

<http://p-rubira.com/galerie/index.php?category/147>

http://alger-roi.fr/Alger/cahiers_centenaire/productions/textes/p1_chapitre1a.htm

2/ Louis FRANCHET d'ESPEREY (Auteur Pierre GOSA)

Louis Félix Marie François Franchet d'Espèrey, est né le 25 mai 1856 à **MOSTAGANEM** (il était bébé avec ses parents sur un bateau à voiles à destination du port de Mostaganem), mort le 8 juillet 1942 à SAINT-AMANCET (Tarn). C'est un militaire français qui a été élevé à la dignité de maréchal de France en 1921.

Son père, capitaine aux Chasseurs d'Afrique, y tenait garnison après quatorze années de séjour en Algérie. Peu après la naissance de son fils, il est muté en métropole et le jeune Franchet d'Esperey passe son adolescence à Versailles, au sein de sa famille, avec son frère cadet et une petite sœur. En 1870 mère et enfants, fuyant l'invasion prussienne, se réfugient en Normandie. De retour à Versailles le futur maréchal, élève au Lycée, obtient son baccalauréat et prépare Saint-Cyr qu'il intègre en 1874.

Sous-lieutenant en 1876 il choisit le 1^{er} régiment de Tirailleurs algériens à BLIDA. Il y servira successivement à BLIDA, AUMAËLE, TENES, CHERCHELL, TIZI OUZOU et même ALGER. Il participe, avec son régiment, à l'expédition de Tunisie, reçoit le baptême du feu, puis entre à l'Ecole de Guerre, à Paris, d'où il ressortira "breveté".

En 1885 il conduit un important renfort de Tirailleurs au Tonkin et prend part à de durs combats pendant deux ans ; il est promu capitaine et reçoit la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Affecté, à son retour d'Indochine, à la Place de Paris, il rejoint, en 1890, le 4^e régiment de Tirailleurs, en formation, en Tunisie. L'année suivante, il est appelé à Paris au Ministère de la Guerre et en 1892 il épouse une demoiselle Dumaine de la Jossierie.

Le jeune ménage part aussitôt en Tunisie. De cette union naissent deux enfants: Louis en 1897 et Jacqueline, en 1905.

Nommé chef de bataillon à 37 ans, FRANCHET D'ESPEREY quitte l'Afrique du Nord pour Toul et le 153^e régiment d'Infanterie et prend ensuite le commandement du 18^e bataillon de Chasseurs à Stenay. Lieutenant-colonel en 1899 il exerce, peu de temps, les fonctions de commandant-adjoint de l'Ecole de Saint-Cyr avant de rejoindre en 1900, le corps expéditionnaire international envoyé à Pékin contre les Boxers.



A l'automne 1901, il rejoint le 130^e régiment d'Infanterie à Reims puis le 60^e à Besançon. En 1905, lors de l'application des lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat il lui déplaît de continuer à servir en métropole ; il est nommé conseiller militaire de la délégation française siégeant à la conférence internationale d'Algésiras traitant des affaires marocaines. Il effectue, pendant ses congés d'été, de nombreux voyages en Allemagne, en Autriche, en Scandinavie et aux Balkans avant d'être promu général de brigade en 1908.

Général de division quatre ans plus tard, il est placé à la tête de la 28^e division alpine à Chambéry. Mais LYAUTEY le réclame au Maroc. Second du Résident Général, il monte les opérations aboutissant à la reprise de Marrakech, la pacification du Tadla et l'occupation d'Agadir.

1913, JOFFRE le nomme commandant du 1er Corps d'Armée à Lille. Dès le mois d'août 1914 il prend position sur la Meuse, au sein de la 5^{ème} Armée. Son énergie, son sens de la manœuvre, sa maîtrise de la tactique lui permettent de tenir derrière la Meuse puis, pendant la retraite, de gagner la bataille de Guise le 30 août 1914, ce qui le désigne à l'attention de JOFFRE, qui lui confie la 5^{ème} Armée.

Il sera, avec GALLIENI, à l'origine de la manœuvre qui permet la bataille de la Marne. Appuyant les Anglais sur sa gauche, soutenant FOCH sur sa droite, il devient le principal artisan de la victoire de la Marne. Enfin il libère Reims.

Mais le front se stabilise et les mornes tueries de la guerre de tranchées incitent FRANCHET D'ESPEREY à s'intéresser à l'Aviation, cette arme nouvelle et à préconiser l'ouverture d'un front en Orient. Nommé, en 1916, Commandant du Groupe des Armées de l'Est il a la douleur de perdre, à la fin de l'année, son fils puis son frère, tous deux tués à Verdun.

Mis à la tête, en 1917, du Groupe des Armées du Nord, il monte, après l'échec de NIVELLE, l'offensive de la Malmaison qui atteint tous ses objectifs avec le minimum de pertes.

Lors des ruées allemandes du printemps 1918 et du recul du Chemin des Dames, il est sacrifié à la vindicte parlementaire et perd son commandement; mais CLEMENCEAU le nomme général en chef des armées alliées d'Orient.

De Salonique aux confins albanais 500.000 hommes environ, français, britanniques, serbes, grecs, italiens, affrontent autant de Germano-bulgares. FRANCHET D'ESPEREY prépare, au cours de l'été 1918, une bataille qu'il souhaite décisive. Malgré certaines réticences des gouvernements anglais et français il est autorisé à attaquer. Il lance, le 15 décembre 1918, deux corps d'armées franco-serbes contre le massif du Dropolje ; le front est crevé. Puis entame une poursuite exemplaire jusqu'à Uskub (aujourd'hui Skoplje). Le 30 septembre 1918 la Bulgarie capitule: c'est le premier armistice de la Grande Guerre.

Sans désespérer, FRANCHET D'ESPEREY libère la Serbie, entre en vainqueur à Belgrade, franchit le Danube, relance la Roumanie dans la guerre ; dans le même temps il menace la Turquie qui abandonne la lutte le 30 Octobre.



Le général en chef de l'Armée d'Orient peut présenter un bilan élogieux : une avance de 600 kilomètres, la Serbie libérée, la Bulgarie et la Turquie vaincues, 90.000 prisonniers et 800 canons capturés. Seule la cessation des hostilités du 11 novembre 1918 le prive d'entrer à Budapest et à Vienne.

Il doit cependant attendre 1921 pour être élevé à la dignité de Maréchal de France.

Nommé en 1923 Inspecteur Général des troupes d'Afrique du Nord, il va pouvoir s'attacher à réaliser ses grands desseins. Tout d'abord faire du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie un bloc homogène bien relié à l'Afrique Noire par l'avion et l'automobile, le tout devant constituer le bastion sud de la métropole. Lors de la seconde guerre mondiale, l'évolution des événements en 1942-1943, viendra confirmer la pertinence de son projet. Par ailleurs il fonde Les Amitiés Africaines et crée les *Dar-el-Askri* (Maisons des soldats) pour aider les anciens militaires autochtones ainsi que pour diffuser et asseoir l'influence et le rayonnement de la France. Membre fondateur de l'Académie des Sciences Coloniales, Président de la Société Nationale de Géographie, il se dépensera au service de l'Empire Colonial Français de l'entre-deux-guerres.

En 1933, alors qu'il effectuait, en automobile, une reconnaissance, dans le Sud-tunisien, en vue de la construction d'une grande rocade routière depuis Gafsa jusqu'à Agadir, il est victime d'un grave accident. Sérieusement blessé et handicapé, il se déplacera désormais avec difficulté. En 1934 il est élu à l'Académie Française au fauteuil de LYAUTEY.

En 1940, après un douloureux exode, il se retire en zone non occupée à Albi et décède au manoir de SAINT AMANCET, le 8 juillet 1942, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Inhumé provisoirement dans la crypte de la cathédrale d'ALBI sa dépouille sera transférée solennellement, en 1947, aux Invalides.

Magnifique soldat aux quinze campagnes de guerre, grand capitaine aux conceptions napoléoniennes depuis la Marne jusqu'aux Balkans, chrétien pétri d'humanisme, FRANCHET D'ESPEREY a mis toute sa riche personnalité - avec peut-être trop de modestie - au service du pays dont il demeure le « maréchal sans peur et sans reproche ».

Hommages

À Paris, l'avenue du Maréchal FRANCHET D'ESPEREY, est ouverte en 1930 et porte son nom dès cette date, soit avant sa mort, ce qui est un fait exceptionnel. À Reims, une école, un boulevard, une gare et un arrêt de tramway portent son nom. Une rue à Montigny-lès-Metz porte son nom, de même qu'à Nancy. Des voies à Lorient, Saint-Étienne, Versailles, Albi, Abidjan, Dinant, Belgrade et Djibouti portent également son nom.

Enfin, la promotion 1955-1957 de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a été baptisée en son hommage.

3/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste - 9^{ème} Episode

- 1^{er} Episode = Présentation (INFO 489),
- 2^{ème} Episode = Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)
- 3^{ème} Episode = La progressive réappropriation historique (INFO 491 - 492)
- 4^{ème} Episode = La Crise du MTLD 2^{ème} partie (INFO 493)
- 5^{ème} Episode = Les préparatifs des Messalistes et des Activistes (INFO 494),
- 6^{ème} Episode = Suite...(INFO 495),
- 7^{ème} Episode = Suite...(INFO 496),
- 8^{ème} Episode = La confusion des lendemains du premier novembre (INFO 497)

-9^{ème} EPISODE : Suite de la " Confusion des lendemains du 1^{er} Novembre..."

Deux solutions s'offraient à MESSALI : il pouvait soit désavouer l'action du 1^{er} novembre, soit au contraire s'évader de France, rejoindre Le CAIRE pour mener une action commune avec BEN BELLA et KHIDER, comme les hommes du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA) le lui avaient proposé. Il opta pour une troisième solution.

Refusant d'aliéner sa liberté d'action et celle du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) en ce qui concernait la marche extérieure de l'insurrection, il ne désavoua pas l'action du 1^{er} novembre et la considéra comme un épisode, somme toute logique, de la lutte du peuple algérien et de son parti. Tel fut le sens de la déclaration de MESSALI à l'Agence France Presse le 8 novembre : *« Dès l'annonce des événements survenus en Algérie dans la nuit du 31 au 1^{er} novembre 1954, la surveillance exercée autour de ma personne est gravement renforcée (...) Nous l'avons dit en d'autres temps et nous le répétons aujourd'hui. C'est en mettant fin à ce régime, en faisant droit aux aspirations de notre peuple qu'on mettra fin à ces explosions qui ne sont, en vérité, que des actes de désespoir. C'est là qu'est le remède ».*

Contrairement aux autres mouvements, les messalistes laissent donc entendre qu'ils étaient partie prenante de l'insurrection. Leur ligne de conduite ne varia pas : le 1^{er} novembre était essentiellement une manifestation du combat livré depuis plusieurs années. A la fin de décembre 1954, après la déclaration de constitution de la nouvelle organisation, le Mouvement National Algérien (MNA), MESSALI reprit cette argumentation : *« Le prolétariat parisien doit savoir qu'avant le 1^{er} novembre, l'Algérie, comme l'Afrique du Nord toute entière, était soumise à un véritable régime de camp de concentration (...) Voilà trente ans que nous dénonçons cette situation ».*

En agissant de la sorte, MESSALI pensait qu'il était toujours possible de réintégrer les partisans du 1^{er} novembre dans la continuité du combat livré par le nationalisme algérien depuis sa création. Ainsi espérait-il retrouver la position médiane, d'arbitre dans un conflit en cours à l'intérieur de l'organisation. Cette position qu'il affectionnait, il la décrit dans ses *Mémoires*, rédigés à la fin de sa vie :

« En 1937, à LYON, les mécontents trouvaient que la marche de la propagande n'allait pas assez vite. En réalité, il y avait une certaine jalousie qui jetait dirigeants et militants les uns contre les autres. Ce sont des choses qui arrivent dans tous les partis et les mieux organisés. Mon rôle, en la circonstance était celui d'un arbitre et par conséquent celui d'un homme de bons office



MESSALI HADJ (1898/1974) : http://fr.wikipedia.org/wiki/Messali_Hadj

Dans les rangs messalistes, pour les dirigeants, l'initiative prise le 1^{er} novembre continuait pourtant de susciter réflexion, méfiance et suspicion. Sitôt le premier moment de surprise passé (les militants du MTLD étaient occupés à mener campagne pour les sinistrés du tremblement de terre d'ORLEANSVILLE), les arrestations, le passage dans la clandestinité, les dirigeants s'interrogeaient. Y avait-il eu complot, volonté de "torpillage" des décisions prises à HORNU ?



Le 9 septembre 1954

J.C. DUCHEMIN, dans son *Histoire du FLN*, résume l'hypothèse du MNA sur les événements du 1^{er} novembre : *« Elle peut se résumer à ceci : les dirigeants du CRUA ont commis des exactions un peu partout en Algérie en donnant des ordres au nom de MESSALI HADJ. Ils espéraient ainsi faire arrêter les dirigeants du MTLD et ils y ont réussi. Puis, ils sont retournés chez*

eux ou sont partis à l'étranger avec l'intention de substituer leur mouvement réformiste au MTLD dissout. Mais celui-ci, au lieu de laisser s'éteindre le feu, lance dès le 2 novembre ses hommes dans la bataille et depuis, ils y sont. Quant au CRUA, il disparaît fin 1954 et il essaie vainement de ressusciter sous le nom de FLN. En somme, d'après MESSALI, le FLN n'aurait duré qu'un jour, le 1^{er} novembre, et depuis (il a fondé le MNA le 5 novembre), tout ce qui se serait passé en Algérie serait le fait de ses partisans ». Nous ne pouvons attribuer ce schéma simpliste à MESSALI lui-même, car dès le 2 novembre, comme nous l'avons vu, il avait saisi le changement de situation et il s'orienta brusquement vers la lutte armée. Il est, d'autre part, inconcevable de parler de "complot" à propos du 1^{er} novembre, au risque de sombrer dans une conception policière de l'histoire. L'impasse politique, économique était totale en Algérie. Dans ces conditions le 1^{er} novembre a effectivement servi d'élément contingent dans lequel se sont engouffrées d'abord la masse des militants mis en disposition depuis le Congrès d'HORNU, puis plus tard la population algérienne dans une guerre qui devait durer huit ans. Mais avec le recul, plusieurs éléments doivent être pris en compte. Incontestablement Le CAIRE a joué un rôle moteur quant au déroulement de l'opération du 1^{er} novembre. La délégation MTLD au CAIRE était entièrement passée sous la coupe du CRUA. C'est de la capitale égyptienne que part le premier message du FLN, le 1^{er} novembre à 18 heures par l'intermédiaire de "La voix des Arabes". Dans leur livre paru en décembre 1955, *L'Algérie Hors-la-loi*, Francis et Colette JEANSON, très favorables au point de vue FLN, donnent une version qu'aucun homme politique engagé dans le conflit ne démentira : « **Le déclenchement du 1^{er} novembre serait dû à une manœuvre des USA par l'intermédiaire de la Ligue Arabe, laquelle aurait assuré le CRUA "Front de Libération Nationale (FLN)" de son appui total, l'incitant de la sorte à engager la lutte beaucoup plus tôt qu'il n'était prévu et sans avoir pu obtenir l'appui des centralistes. Le sens de la manœuvre U.S. était de créer au gouvernement MENDES-France, une difficulté dont il devait payer la disparition par la signature des accords sur l'Allemagne** ».



Responsables du réseau des porteurs de valises....Francis et Colette JEANSON

Francis JEANSON (1922/2009) - http://fr.wikipedia.org/wiki/Francis_Jeanson

Cette hypothèse conserve un sérieux crédit si l'on fait un bref examen des relations internationales à ce moment. Lorsque s'ouvre la Conférence de GENEVE en juillet 1954, à la suite de la défaite subie par la France au VIETNAM, la préoccupation dominante des U.S.A est celle de la recherche de la stabilisation des conflits en cours. Décomposition de l'Empire Français (MAGHREB et INDOCHINE), soulèvement de BERLIN Est (1953) ; les USA tentent par conséquent de maintenir le *statu quo* établi au lendemain de la 2^{ème} Guerre mondiale, à YALTA puis à POSTDAM. Ce souci de stabilisation se marque notamment dans les négociations d'août 1954 à propos de la Communauté Européenne de Défense (CED), visant à intégrer l'armée française dans le cadre de la politique militaire américaine en Europe.



Pierre MENDES-France (1907/1982)

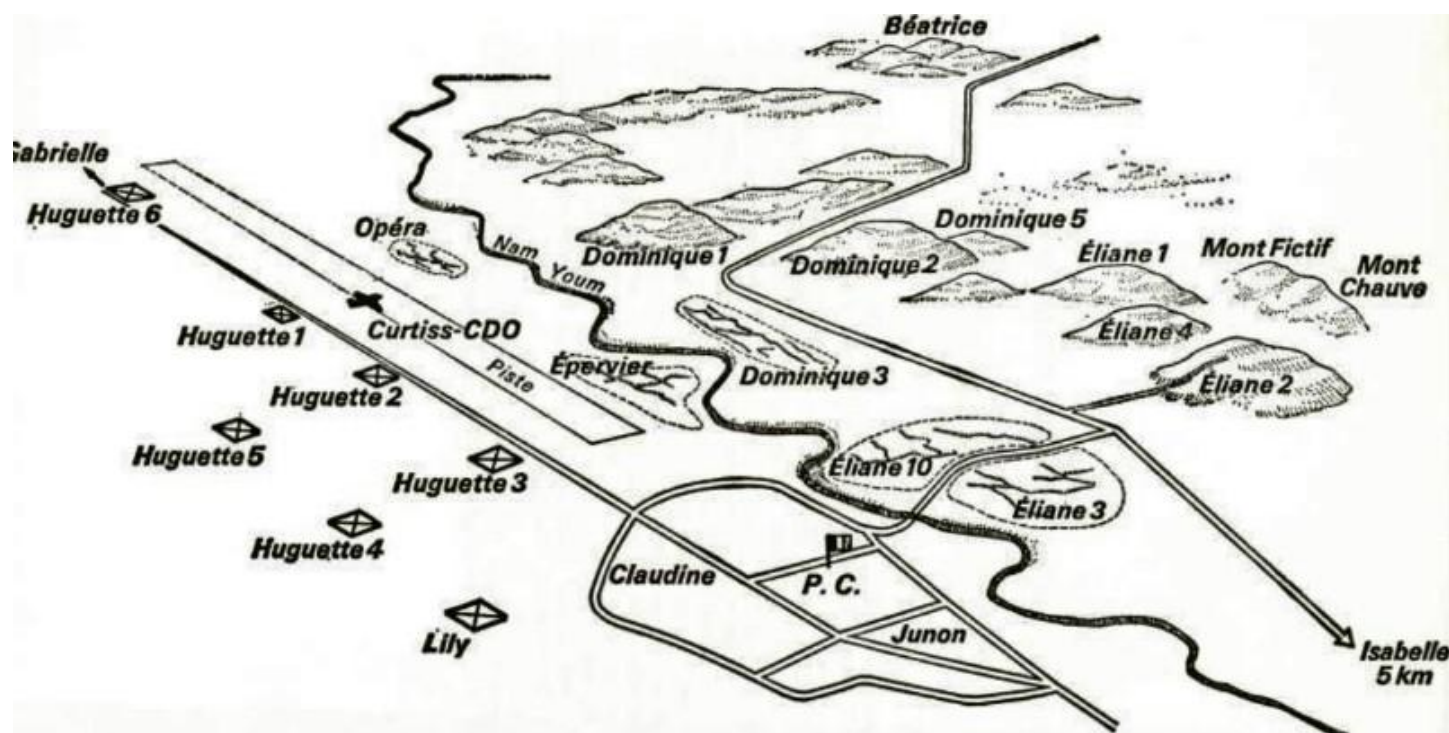
http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Mend%C3%A8s_France



René MAYER (1895/1972)

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5138

Le gouvernement de Pierre MENDES-France rejeta le projet d'aide à la CED en août 1954, ce qui fera dire à Daniel MAYER : « Sans l'isolement diplomatique où se trouvait la France, par la faute de MENDES, les nationalistes algériens n'auraient pas osé lancer le mot d'ordre d'insurrection. Après la double perte de notre prestige que venait de subir notre pays, défaite de DIEN-BIEN-PHU et désaveu de nos alliés pour notre politique anti-européenne, le CRUA a jugé le moment opportun pour soulever l'Algérie »...



Bataille de DIEN-BIEN-PHU du 13 mars 1954 au 7 mai 1954 : source : <http://www.hemaridron.com/dien-bien-phu.html>

Sur la levée en masse effectuée au nom de MESSALI, plusieurs faits méritent d'être relevés. Le nom même de MESSALI restait très populaire dans les masses musulmanes. Dans un rapport adressé au préfet du département d'Alger, le sous-préfet de TIZI OUZOU, en février 1955, décrivait l'état d'esprit des populations et notait : « Trois mois ont à peine passé et leur vocabulaire n'est plus le même. L'excuse est sur les lèvres pour absoudre ces maquisards (...) que dire des enfants de nos écoles dont nous sentons la 2^{ème} génération sensibilisée aux paroles de haine qu'elle entend autour d'elle et qui manifeste son éveil en illustrant les convictions familiales tantôt en maladroites images de MESSALI, dessinées sur leur cahier d'écolier (mon rapport du 21 janvier 1955), tantôt en question d'un élève demandant au maître où se trouve, sur la planche des pavillons du Petit Larousse, le drapeau de l'Algérie... »

Le rapport du sous-préfet mentionnait également l'existence de la revue du MNA, *La voix du Peuple*, où l'on pouvait lire à la fois des nouvelles des "combattants" (preuve pour les messalistes d'une liaison du MNA avec les maquis), des appels à la résistance et des constants rappels de la position de MESSALI « sur la souveraineté du peuple algérien ». Le sous-préfet insistait sur le rôle joué par la revue, « *La voix du Peuple*, organe clandestin du Mouvement National Algérien (dont le n°3 de janvier 1955 circule sous le manteau) en passant par de multiples publications dont notre époque foisonne, sème avec une obstination farouche les paroles de haine et les utopies qui excitent les esprits »...

A suivre....

4/ La présence Anglaise en Algérie de 1830 à 1930 8^{er} Episode et FIN - -Auteure Joëlle REDOUANE

- 1^{er} Episode : La société des chancelleries (INFO 491),
- 2^{ème} Episode : L'Algérie impériale attire les Anglais : 1853 – 1870 (INFO 492),
- 3^{ème} Episode : Suite (INFO 493)
- 4^{ème} Episode : Suite (INFO 494)
- 5^{ème} Episode : Emergence de la colonie anglaise sous la houlette de PLAVFAIR : 1871 – 1896 (INFO 495)
- 6^{ème} Episode : Suite (INFO 496)
- 7^{ème} Episode : Madame ARTHUR et l'âge d'or de la relâche : 1897-1929 (INFO 497)

8^{ème} Episode : Madame ARTHUR....suite

De la même façon, les Britanniques soucieux d'investir en Algérie ne laissèrent pas leur marque sur la colonie anglaise, et encore moins sur la société locale, car ils s'occupèrent surtout, et souvent pendant de brèves et finalement peu rentables

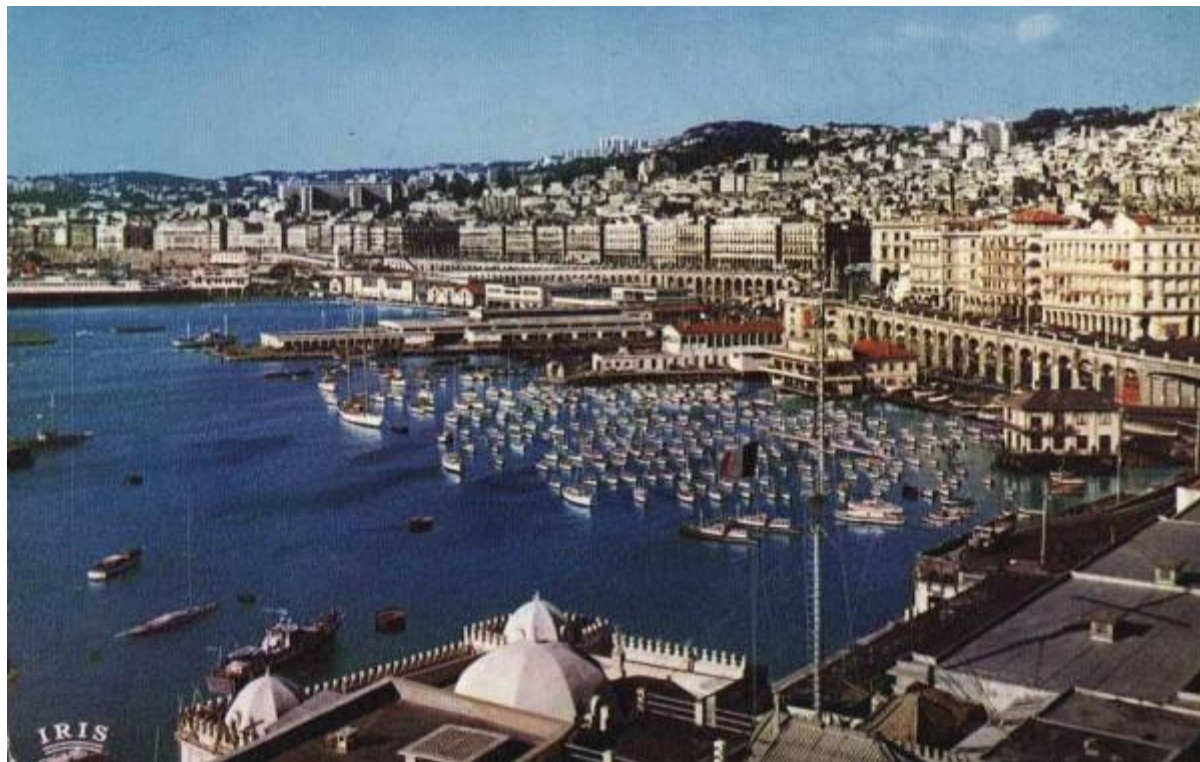
périodes, de prospection minière à l'intérieur du pays. Si les récits de voyage anglais les ignorent généralement, la lecture des Bulletins Officiels révèle qu'en 1902 une compagnie anglaise faisait des travaux à la mine d'antimoine de HMINAT (AÏN BEÏDA) ; W. TREGLOHAN PAYNTER cherchait des phosphates près de KHENCHELA en 1909-1911 ; la North African Mining Company, qui exploitait le fer de TAKITOUNT depuis 1908, céda sa concession le 4 décembre 1916 à la Beni-Felkai Mining Company, de LONDRES ; James CAMPBELL, de MIDDLESBOROUGH, obtint la mine de fer de LALLA MARNIA (TLEMCEN), le 16 mars 1914.

Les Anglais s'intéressaient aussi au pétrole : l'AÏN ZEFT Oil Company racheta, le 5 octobre 1915, la concession de l'ORAN Oil Company, et Stafford JERNINGHAM, de LONDRES, obtint une concession à LA MINA (MOSTAGANEM), le 5 mai 1926. Mais la guerre et la crise financière de 1926 portèrent les premiers coups aux activités britanniques. Le 13 janvier 1914, la compagnie anglaise des voûtes, qui avait construit le front de mer d'ALGER cinquante ans plus tôt, vit lui échapper le programme d'embellissement du quartier de la préfecture, près de la pêcherie.



Boulevard de la République au départ de l'ancien square Bresson
(extrait d'*Alger de ma jeunesse 1945-1962*, de Jean-Charles Humbert, éd. Gandini)

En 1919, il ne débarqua à ALGER aucun passager venu directement d'Angleterre ; en 1920, il n'en arriva que sept, et neuf, deux ans plus tard ; le flot ne commença à se rétablir qu'en 1923, avec 374 arrivées, et 685 en 1925.



La part britannique du commerce maritime avec l'Algérie avait été très grande avant la guerre, car plus de la moitié des bateaux faisant du charbon à ALGER battaient pavillon britanniques, et quatre lignes anglaises avaient des liaisons directes avec ALGER (MOSS et PAPAYANNI, de LIVERPOOL, étaient maintenant imités par WILSON, de LONDRES, et un armateur de WEST HARLEPOOL) ; toutefois, le consul pensait que l'Algérie, trop protectionniste, n'offrait pas de bons débouchés à son pays, qui n'y vendait que du charbon, du coaltar et des machines ; l'Angleterre importait de l'alfa – beaucoup de concessions d'alfa appartenaient à des Anglais –, du fer et autres minerais, et des fibres végétales ; une autre importation non négligeable était celle de palmiers en pot, qui représentait annuellement la valeur de 4.000 livres. Juste après la guerre, bien que l'Angleterre eût diversifié ses exportations (matériel photographique, encres, savon et confiserie), elle voyait son commerce

avec l'Algérie se ralentir ; le consul attribuait plusieurs causes à ce phénomène : les firmes anglaises ne prenaient pas la peine de rédiger leurs prospectus en français, les difficultés de la papeterie anglaise faisaient baisser la demande d'alfa, le début de la prospérité de 1920 se mua vite en stagnation en raison de la crise économique mondiale, si bien qu'il ne restait plus en Algérie que deux sociétés minières anglaises en 1921 : celles de SEBABNA et de BENI FELKAI.



Route des Grandes Falaises. Le premier tunnel et le premier pont ; en arrière-plan le transbordeur.

Ainsi, au début du 20^{ème} siècle, ne professant aucun intérêt pour les activités industrielles ou commerciales britanniques déjà sur le déclin, la colonie anglaise d'ALGER vivait repliée sur le douillet cocon qu'elle s'était tissé et qui, grâce à ses comités, lui assurait tout ce dont elle avait besoin. Elle menait une existence de plus en plus retirée, disparaissant presque entièrement en mai, à l'exception de quelques vieillards ou vieilles filles démunies, qui ne pouvaient par définition faire figure dans le monde. Elle rentra en Angleterre pour la guerre et l'après-guerre, et repartit presque entièrement lorsque la récession, puis le contrecoup de la grande crise de 1929, empêchèrent les rentiers de continuer à hiverner. En réalité, la colonie anglaise s'était figée dès la fin du 19^{ème} siècle. Comme le montre le voyageur R. BODLEY, elle tentait de perpétuer un âge d'or, en croyant conserver un monde exotique et de légende, cet univers des Mille-et-une-nuits qu'elle s'était efforcée de recréer en achetant les villas mauresques de MUSTAPHA ; mais elle « hibernait » plutôt qu'elle n'hivernait, sa brillante société s'était rétrécie comme une peau de chagrin tandis que ses splendides villas tombaient une à une aux mains de Français ou d'autres Européens. Comme elle se tenait à l'écart des nouveaux touristes cosmopolites, elle ne leur permit pas de lui apporter un sang neuf. De même, elle se ferma à nouveau à la bourgeoisie locale, principalement, pensons-nous, parce qu'elle la jugeait malsaine, avec son goût pour l'agitation anti-juive notamment, ou parvenue.



5/ VIDEO – Le jour où une grande foule accompagna le retour de la dépouille d'ABD-EL-KADER

Une vidéo inédite et émouvante publiée sur Youtube le 2 décembre dernier immortalise la joie populaire à Alger qui a caractérisé le retour de la dépouille de l'Émir Abdelkader en Algérie, 83 ans après son décès le 26 mai 1883 à Damas (Syrie) où il s'était exilé.



La vidéo montre comment la dépouille de celui qui est considéré par de nombreux algériens comme le père de la nation et un héros, qui ne s'est rendu que pour préserver les Algériens et l'Algérie d'un combat inégal et perdu d'avance, a été ramenée en Algérie durant les années 60, plus précisément le 6 juillet 1966.

La vidéo montre l'escorte renforcée assurée, à Damas, lors du transfert de la dépouille dans un impressionnant cortège funèbre depuis la Syrie vers l'Algérie. En Algérie, un accueil digne d'un roi a été réservé à ce héros national qui a, de son vivant, exprimé le désir de demeurer enterré à Damas auprès de son maître Ibn ARABI, un théologien, juriste, poète, métaphysicien et maître arabe-andalous du taçawuff islamique. La vidéo rarissime montre la délégation d'officiels composée, à l'époque, d'Houari BOUMEDIENE, accompagné de plusieurs ministres et autres diplomates algériens et étrangers qui attendaient l'arrivée de la dépouille d'un chef algérien très controversé. Après la réception de la dépouille ou plutôt des cendres de l'Émir, puisque le révolutionnaire algérien a été incinéré, selon les déclarations des colonisateurs français à l'époque, a été transportée dans un impressionnant cortège de l'aéroport d'Alger au cimetière El-Alia à Alger.

L'incinération de l'Émir Abdelkader après sa mort lui a valu d'être considéré comme un traître par ses compagnons et le monde musulman pendant un moment puisque le Coran interdit catégoriquement l'incinération. Cependant, d'autres textes datant de sa mort mentionnent que l'Émir avait souhaité être enterré selon la tradition musulmane.

Cliquez SVP sur ce lien pour voir la vidéo : <http://www.algerie-focus.com/blog/2014/12/video-le-jour-ou-une-grande-foule-accompagna-le-retour-de-la-dépouille-de-lemir-abdelkader-en-algerie/>

Et aussi : <http://books.openedition.org/ifpo/1832?lang=fr>

6/ LA TORTURE

NDLR : Des récents débats viennent de relancer cette « question ». Cela m'incite à vous proposer un paragraphe du livre de Madame Jeanine VERDES-LEROUX, « Les Français d'Algérie » (éd. FAYARD), pages 331 et 332, et l'article de José CASTANO « Torture... pitoyable cécité... » sur ce sujet particulièrement délicat :

Auteure Madame Jeanine VERDES-LEROUX :

« Il est intéressant d'entendre les propos d'un "libéral", Charles PONCET, qui a longuement écrit à Jules ROY sur la torture. En mai 1972 – rappelons qu'il était rentré en France en 1968 - , il approuva le livre de l'écrivain *J'accuse le général MASSU*, mais lui disait aussi : MASSU "n'est-il pas en droit de demander à ceux qui le jugent [...] ce qu'était ALGER au temps du terrorisme triomphant, les civils hommes, femmes et enfants indistinctement assassinés sur les routes, les attentats à la

bombe ou au plastic qui fauchent les spectateurs des stades, les danseurs du dimanche, les consommateurs du *Milk Bar*, du *Coq Hardi*, de la *Cafétéria*, les passants devant les réverbères ou aux arrêts d'autobus, les voyageurs européens et musulmans de tous âges. Refuser inconditionnellement la torture, c'était délibérément condamner de nombreux civils innocents à la mort [...]. Pour MASSU, il s'agissait d'arrêter ce massacre et, pour cela, il n'y avait que deux moyens, deux, pas trois. Faire la paix, immédiatement, c'est-à-dire accorder l'indépendance à l'Algérie, ou démanteler les réseaux terroristes, cette nuit même et pas dans six mois ou dans un an * ». Il continuait : « J'ai l'air de m'enfermer, d'être incapable de surmonter mes contradictions ». « Ce mensonge généralisé fit l'engrenage décisif qui devait mener à la torture. Mensonge constant des gouvernements, à commencer par celui de MENDES-FRANCE avec son ministre de l'Intérieur MITTERRAND, mensonge de Guy MOLLET et de LACOSTE [...], mensonges aussi du général de GAULLE (peut-être ne pouvait-il plus faire autrement ?) [...]. Mensonges constants et stupidement intéressés des prépondérants, mensonges même des Pieds-noirs envers eux-mêmes, mais eux étaient excusables, comme le sont les gens simples dont les intérêts vitaux sont menacés. *Submergée par le mensonge, comment cette communauté aurait-elle pu voir la réalité [...]. Peut-on croire qu'une communauté quelconque en France, placée dans une tragédie de la même ampleur, se fût comportée différemment ? ** »* .

Enfin, dans de très rares cas, la condamnation, nette, portait sur les deux camps : Les tortures étaient affreuses, il y en a eu des deux côtés.

(*) Le général MASSU a déclaré depuis : « *La torture n'est pas indispensable en temps de guerre [...]. Quand je repense à l'Algérie, ça me désole, car cela fait partie d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses différemment* ». Le Monde, 22 juin 2000.

(**) Lettre de Charles PONCET à Jules ROY, Nice, 2 mai 1972, insérée dans : CAMUS et l'impossible Trêve civile, op. cit. ; Lettre de dix pages dactylographiées avec un interligne simple (les dernières lignes ont été soulignées par l'auteur).



Jacques MASSU (1908/ 2002)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Massu



Albert CAMUS (1913/1960)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Camus



Jules ROY (1907/2000)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Roy

.La torture... Pitoyable cécité ou criminelle lâcheté ? (Auteur José CASTANO)

« Tous ceux qui luttent aujourd'hui contre l'intégrisme seront demain les artisans de la démocratie, parce que celle-ci est la seule véritable alternative au programme islamiste » (Alexandre Adler)

Dans un rapport du Sénat américain publié le 9 décembre 2014, il est mentionné que « *les techniques renforcées d'interrogatoire de la CIA contre des détenus après le 11 Septembre 2000 « n'ont pas été efficaces » et ont été plus brutales que ce que l'agence d'espionnage avait reconnu jusqu'à présent* ». Et pour donner plus de crédit à son exposé, le rapport décrit sans la moindre vergogne la façon dont les détenus étaient traités : « *jetés contre les murs, dénudés, placés dans des bains glacés, empêchés de dormir pendant des périodes allant jusqu'à 180 heures* ».

Pour justifier de telles pratiques, le directeur de la CIA, John Brennan, a indiqué que la torture utilisée par l'agence avait permis de « *sauver des milliers de vies en déjouant des attentats* », ajoutant qu'Oussama Ben Laden, le chef de file d'Al Qaïda, n'aurait jamais été tué sans les informations obtenues dans le cadre du programme d'interrogatoire mis en cause.

Ce rapport du Sénat américain, véritable opération politicienne hypocrite et démagogique, remet en mémoire d'autres rapports, d'autres enquêtes, d'autres cris d'orfraie, d'autres condamnations émanant de la « *bien pensante* » et du « *politiquement correct* »... tout ce que le conflit algérien avait engendré de critiques acerbes, de condamnations et de jugements sommaires...

Cette guerre révolutionnaire entreprise par les « *fous d'Allah* », les Américains ne l'ont pas voulue... comme les Français n'avaient pas voulu, non plus, celle qui allait causer, huit années durant, la mort de milliers d'innocents et se concrétiser par l'exode et l'exil de tout un peuple.

Cette guerre auquel le monde occidental est aujourd'hui confronté est, comme « *l'autre* », aussi sale que bestiale, plus cruelle et plus écœurante que les précédentes car l'ennemi n'est pas franc et ne s'embarrasse pas de préjugés... Il est partout à la fois et on ne le voit nulle part. Ce n'est pas un adversaire loyal, ne s'attaquant qu'aux militaires ou à leur matériel ; tout au contraire, ces terroristes sont des criminels de droit commun, des gangsters de l'espèce la plus ignoble, et leur gang a ses ramifications secrètes dans chaque pays, dans toutes les classes de la société. Il faut donc agir impitoyablement à leur endroit et, pour cela, utiliser des moyens appropriés, fussent-ils, eux aussi, révolutionnaires.

C'est grâce au silence et au secret dont ils s'entourent que ces tueurs peuvent opérer et porter les coups les plus dévastateurs. Le secret rompu permettrait de les interpeller et mettre la main sur les bombes, les armes de toute sorte, interdirait toute velléité d'attentat. C'est donc au secret qu'il faut s'attaquer si l'on veut éviter un bain de sang...

Mais comment s'y prendre ?

Imaginons être en face d'un homme pris alors qu'il vient de déposer une bombe qui, seul, sait en quel lieu, à quelle heure elle explosera, tuant et mutilant à jamais des dizaines et des dizaines d'innocents, et si cet homme, s'enfermant dans son secret ne veut rien dire quand on l'interroge humainement, réglementairement, alors, que faut-il faire ? Et il faut faire vite car le temps presse ! Quelque part dans la ville, le tic-tac s'égrène lentement et c'est pour de nombreuses vies humaines, une question de vie ou de mort. A tout prix il faut désarmer ce bandit, le faire parler quelle qu'en soit le moyen afin qu'il livre son secret... et de toutes les méthodes, seule la torture paraît-être la plus efficace et, surtout, la plus rapide. C'est ça ou se contenter de relever des innocents déchiquetés par la bombe qui va exploser dans un instant et de les conduire à la morgue.

En Algérie, l'armée française dut, pour faire face au danger sans cesse croissant du terrorisme et afin de le mieux combattre, utiliser les mêmes arguments que l'ennemi : La torture.

Par celle-ci, cependant –et par elle seule- elle arriva à prévenir le harcèlement imminent d'un poste, l'embuscade tendue à une patrouille, l'explosion d'une bombe dans un stade, un café ou un cinéma, l'attaque d'une ferme, l'enlèvement ou l'assassinat d'une personne.

On a fait à ce sujet, au lendemain de la « bataille d'Alger », le procès de la torture. Si ses plus violents proscriptionnaires n'avaient pas été animés, souvent, plus par des arrière-pensées politiques que par des sentiments humanitaires, leurs appels auraient eu une autre résonance. Mais combien songeaient à condamner en même temps, et peut-être d'abord, la cause : Le terrorisme ignoble et aveugle ?

Durant ce conflit, les « moralistes à la conscience pure » n'ont eu de cesse de vilipender les parachutistes français pour leurs « opérations de police musclées » lors de cette bataille en leur opposant la « charité chrétienne ».

Mais où est la « charité chrétienne » dans ces visions apocalyptiques : Visages lacérés où les yeux manquaient, nez et ces lèvres tranchés, gorges béantes, corps mutilés, alignements de femmes et d'enfants éventrés, la tête fracassée, le sexe tailladé dont les tueurs du FLN se repaissaient avec un plaisir sadique ?

La révolution, la lutte pour l'indépendance de son pays justifient-elles de telles abominations ?

Les âmes chagrines disent que la conscience se révolte au spectacle de certains crimes. Hier, le FLN ; aujourd'hui, l'Etat Islamique et ses séides... Dans les deux cas, nous avons été -et sommes, de nouveau- en présence du plus monstrueux florilège du crime qui puisse se concevoir. Les images qui représentent les milliers d'hommes égorgés, les visages mutilés au couteau ou vitriolés, les fillettes violées ou déchiquetées par les bombes, les femmes lapidées, reculent les limites assignées à l'horreur. Cependant, ces atrocités, répliques de tant d'autres commises en Algérie ne révoltent pas les consciences contre les criminels mais contre ceux qui les pourchassent et tentent de les neutraliser...

La conscience se corrompt dans ces contradictions parce que pardonnant là (l'assassin) et condamnant ici (le soldat), elle cesse d'être conscience pour se faire complice. La supercherie naît de ce qu'elle continue à se parer des attributs de la conscience et exige d'être reconnue comme telle. La complicité dissimulée sous le vocabulaire de la conscience, c'est la subversion. Les mots deviennent fausse monnaie.

.TORTURE ? Vous avez dit torture ? (Auteur Jean-Pierre FABRE BERNADAC)

http://www.bvoltage.fr/jeanpierrefabrebernadac/torture-vous-avez-dit-torture,145347?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=e10a629825-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-e10a629825-22410389&mc_cid=e10a629825&mc_eid=f9f1130f82

C'est un gouvernement socialiste, celui de Guy MOLLET, qui sous l'impulsion du ministre Robert LACOSTE demanda aux paras d'éradiquer le terrorisme dans Alger en 1957.



Guy MOLLET (1905/1975)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Mollet



Robert LACOSTE (1898/1989)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Lacoste

La présidente du Front national a-t-elle eu tort de s'exprimer sans langue de bois sur la torture chez Jean-Jacques BOURDIN ? Suite au rapport américain détaillant les sévices infligés par la CIA sur des personnes suspectées de terrorisme, fallait-il qu'elle s'interroge sur des cas potentiels de légitimes violences ?

Toujours est-il qu'il n'a pas fallu longtemps pour que, suite à ces quelques mots, se fassent entendre les cris d'orfraie du landerneau politico-médiatique. Dès l'après-midi, le député radical de gauche Alain TOURRET qualifiait ces propos

d'« *absolu* » et demandait au ministre de la Justice d'engager des poursuites à son encontre. Le chef de file des députés socialistes Bruno Le ROUX, quant à lui, allait plus loin et expliquait : « *La gégène est dans les gènes des Le Pen. Pour elle [Marine Le Pen, NDLR], c'est très normal.* »

Il faudrait peut-être rappeler à ce député atteint d'Alzheimer que c'est un gouvernement socialiste, celui de Guy MOLLET, qui sous l'impulsion du ministre Robert LACOSTE demanda aux paras d'éradiquer le terrorisme dans Alger en 1957. Il est bien évident qu'à l'époque, même s'ils s'en lavaient les mains, ces braves gens de gauche savaient très bien que les interrogatoires pour faire cesser les attentats n'étaient pas ceux utilisés en métropole pour un vol de poule.

Mais remontons dans le temps : peut-on me dire ce que deviennent les valeurs de la République quand la Révolution laisse croupir le jeune Louis XVII dans la prison du Temple, enfermé au secret dans une chambre obscure où il vit accroupi, sans hygiène ni secours ? N'est-ce pas faire acte de torture, M. LE ROUX ? Quand la nourriture d'un enfant de 9 ans est servie à travers un guichet et que personne n'a le droit de lui parler, le laissant seul rongé par la gale et la tuberculose, n'est-ce pas la définition même d'une torture physique et psychologique, M. Alain TOURRET ? Je ne parle même pas des colonnes infernales et des noyades de NANTES. Pourtant, vous vous revendiquez, Messieurs, des grands ancêtres de la Révolution. Alors ne soyez pas hypocrites car la torture existe depuis que l'homme est sur terre et ceci dans tous les pays du monde. Mais examinons les implications d'un tel mot. Qu'est-ce que la torture ? C'est une action à laquelle on soumet un humain ou un animal impliquant douleurs ou souffrances aiguës, physiques ou mentales. Celle-ci a été déclarée illégale par la déclaration universelle des droits de l'homme, dans son article 5.

Mais aujourd'hui se pose une question capitale : la torture morale n'existe-t-elle pas dans notre pays, une torture insidieuse due au laxisme de l'État ?

Je m'explique : quand une vieille dame habitant dans un quartier « sensible » n'ose plus sortir pour aller chercher son argent à la banque de peur de se faire agresser et que chacun de ses déplacements constitue, vu sa fragilité physique, une véritable épreuve, ne sommes-nous pas en face d'une angoisse et d'un stress qui confinent à la torture psychique ? Quand une jeune femme se fait injurier dans le métro, tous les jours, par une bande qui choisit de l'attendre, connaissant son créneau horaire. Quand, chaque jour, elle subit les mêmes remarques salaces avec promesses renouvelées de passage à l'acte, n'est-ce pas une torture morale ? Quand un jeune garçon fait l'école buissonnière de peur de se retrouver devant un groupe qui, habituellement, l'attend à l'entrée du collège pour l'injurier ou le racketter, n'est-ce pas là aussi une torture morale ?

Tous les jours, des gens ont peur dans leurs déplacements, ceux-ci sont donc bien soumis à une terreur mentale. Hélas, ces cas ne mobilisent pas nos belles âmes partisans du progrès.

Torture, vous avez dit torture ? Commencez par la voir là où elle se trouve... au bas de la rue !

7/ L'Algérie ébauche ses réformes et se rapproche de la France

Confrontée une fois de plus aux fluctuations incontrôlables du cours du pétrole, l'Algérie prend conscience que son économie rentière ne peut perdurer encore très longtemps. Au-delà des aléas politiques du moment, elle s'engage dans un processus de réformes et de renouveau dans sa relation avec la France...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire cet article : <http://www.latribune.fr/blogs/euromed/20141211trib556030b3b/l-algerie-ebauche-ses-reformes-et-se-rapproche-de-la-france.html>

8/ Djihadistes de Lunel : les propos polémiques de la mosquée

http://www.lepoint.fr/societe/djihadistes-de-lunel-les-propos-polemiques-de-la-mosquee-14-12-2014-1889587_23.php

La préfecture et la fédération socialiste de l'Hérault ont dénoncé samedi des propos du président de l'Union des musulmans de Lunel, qui a notamment refusé de condamner le départ de jeunes Lunellois pour le djihad alors que six d'entre eux sont morts en Irak et en Syrie.

"Pourquoi condamner ces jeunes qui sont partis au nom d'une injustice en Syrie et pas ces Français qui sont partis et ont tué des bébés palestiniens avec Tsahal l'été dernier ?" (...) "Pourquoi est-ce qu'une mosquée condamnerait, alors que les autres religions ne le font pas ?" avait demandé Lahoucine Goumri, ajoutant que "la plus grosse filière djihadiste, c'est François Hollande".

"Ambiguïté suspecte"

"Il est du devoir du président de l'Union des musulmans de Lunel d'user de sa capacité d'influence pour dissuader les jeunes gens tentés de participer, sur les zones de combat en Syrie ou en Irak, à des opérations terroristes qui doivent être condamnées avec la plus grande fermeté", a indiqué samedi soir la préfecture, évoquant "l'irresponsabilité affichée par cette

autorité religieuse. La fédération socialiste du département a également dénoncé des "propos tendancieux, abjects et scandaleux".

"En oscillant entre le déni, l'évitement et la falsification pour éluder au lieu de répondre franchement et directement aux questions posées, Lahoucine Goumri témoigne d'une légèreté coupable et d'une ambiguïté suspecte." La fédération PS demande "aux instances de l'Union des musulmans de Lunel et plus largement à la communauté musulmane de Lunel de le désavouer".

Deux habitants de Lunel, partis rejoindre les rangs des djihadistes en Irak depuis près d'un an, ont été tués début décembre alors que leur groupe passait de la Syrie à l'Irak. En octobre, quatre jeunes habitants de la même commune étaient déjà morts en Irak après avoir rejoint les rangs des djihadistes.

9/ FLASH INFO (Source Michel SALANON et document joint en PJ 2 à cette INFO))

" Une rue Commandant Hélie DENOIX de SAINT MARC à Béziers : c'est voté ! ".

EPILOGUE AÏN FARES

Année 2008 = 11 494 habitants

Evoquer MASCARA sur le territoire national, c'était songer à la pomme de terre, produit auquel elle était liée. Il y a deux, voire trois décennies, elle en était encore la capitale. Les camions venus de partout sillonnaient le territoire pour s'approvisionner et alimenté les marchés de l'ensemble des autres wilayas.

L'on se remémore que la corporation des producteurs avait été confrontée à des problèmes de disponibilité de semences comme on se souvient de cette fâcheuse période durant les années 1970 quand il fit face à un problème d'écoulement du produit. Un véritable gâchis qui avait fait scandale et les dégâts avait été considérables à telle enseigne que le regretté Houari Boumediène, président de la République, avait ordonné personnellement une enquête. L'on avait quelque part tenté d'expliquer cette situation par la surproduction alors que d'autres sources l'avaient imputée au dysfonctionnement du circuit de distribution, la pomme de terre était et est encore la spécificité de la région. Les champs de pommes de terre s'étendaient surtout du côté de Fréha, Tizi, la plaine de Ghriss mais aussi à Tighennif. La production était particulièrement abondante. Mascara ne tient pas à sa réputation de wilaya à vocation agricole uniquement du produit de Parmentier. La culture par exemple de l'oignon y est également importante. Ce pôle agricole s'identifier également par le melon de Maoussa dont la réputation avait dépassé les frontières du pays ; il s'exportait même. L'élevage et la céréaliculture occupent également une place prépondérante. Et la vigne ? Aujourd'hui, l'on tente de reconstituer le vignoble qui a dû faire face à l'arrachage il y a de cela une trentaine d'années. Le raisin de table particulièrement de Béni Chougrane, du côté de Aïn Farès et El-Bordj, était réputé alors que le vin de cave était autrement plus célèbre à l'échelle mondiale et destiné au coupage. Les couteaux de Mascara étaient une autorité. Dans les localités suscitées, par exemple, à Khalouia ou dans la périphérie du chef-lieu de la wilaya, le nombre de caves était impressionnant. De l'autre côté, à Hacine, ainsi qu'à Mohammadia, l'orangerie se taillait la part du lion et la production d'agrumes de la plaine de Habra était une fierté. La wilaya était prospère. Sa prospérité elle la tenait aussi de l'oliveraie. Prédominante à Sig, on y pratiquait aussi les cultures maraîchères. Si la tradition culturelle était ancrée dans la wilaya, en revanche, l'industrie agroalimentaire n'a pas été développée, exception faite peut-être pour des conserveries d'olives ou de jus et confiture qui ont pratiquement disparu....

Cliquez SVP sur ce lien si vous souhaitez lire la suite : <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2006/04/20/article.php?sid=37299&cid=22>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

